





**Consentement à la divulgation et à la vérification de  
renseignements**

**(Agence des douanes et du revenu du Canada)**

*Loi de 1997 sur le programme Ontario au travail*

*Loi de 1997 sur le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées*

*Loi sur les prestations familiales*

Demande

Mise à jour

1. Je/nous  
soussigné(s)

Nom et prénoms de la personne auteur/e de la demande/bénéficiaire

Nom de la conjointe/du conjoint

Nom de la personne adulte à charge

autorise/autorisons, aux termes de la *Loi de 1997 sur le programme Ontario au travail*, l'agence des douanes et du revenu du Canada à divulguer au ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario (« le Ministère ») ou à un agent de prestation de services, des renseignements sur mes/nos déclarations de revenus et autres renseignements confidentiels fournis par moi/nous ou par une tierce partie. Les renseignements divulgués concerteront mon/notre admissibilité initiale, passée et continue à l'aide sociale, seront utilisés à seule fin de la déterminer et de la confirmer, et pour l'application et l'exécution de *Loi de 1997 sur le programme Ontario au travail* (ou de la loi précédente), de la *Loi de 1997 sur le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées* et de la *Loi sur les prestations familiales*. Le Ministère ou l'agent de prestation des services ne divulguera pas ces renseignements à une autre partie, sauf en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* ou de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*.

La présente autorisation est donnée conformément au paragraphe 241(5) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et

1. dans le cas d'une demande ou d'une mise à jour des renseignements concernant mon/notre aide sociale, le consentement est valable pour les années suivantes :

- l'année d'imposition précédent l'année de la signature,
- si l'on ne dispose pas de déclaration de revenus ou d'autres renseignements confidentiels pour l'année d'imposition précédent l'année de la signature, l'année d'imposition qui précède de deux ans l'année de la signature,
- l'année d'imposition en cours,
- chaque année d'imposition suivante pour laquelle j'ai/nous avons reçu de l'aide sociale,

2. dans le cas d'une mise à jour des renseignements concernant mon/notre aide sociale, le consentement est aussi valable pour les années d'imposition \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_.

Je comprends/nous comprenons que le présent consentement s'appliquera aussi aux demandes de renseignements concernant mon/notre admissibilité initiale, ainsi que pour mes/nos prestations d'aide sociale passées et continues. Je comprends/nous comprenons en outre que les demandes de renseignements peuvent se faire sous forme d'échange de données électroniques.

**J'ai lu ou on m'a lu, et je comprends le consentement susmentionné.**

Signature/marque de la personne auteur/e de la  
demande/bénéficiaire ou de la personne qui fait la demande  
pour le compte de celle-ci ou de celui-ci

Témoin

Date

**J'ai lu ou on m'a lu, et je comprends le consentement susmentionné, et je confirme mon propre consentement.**

Signature /marque de la conjointe/bénéficiaire

Témoin

Date

Signature de la personne adulte à charge

Témoin

Date

**Avis concernant la collecte de renseignements personnels**

*(Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée)*

*(Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée)*

Les articles 9 et 12 de la *Loi sur les prestations familiales*, L.R.O.1990, c. F.2, les articles 5 et 10 de la *Loi de 1997 sur le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées*, ou les articles 7, 8 et 15 de la *Loi de 1997 sur le programme Ontario au travail* autorisent la présente collecte de renseignements aux fins de l'application des programmes de l'aide sociale du gouvernement de l'Ontario. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec

au \_\_\_\_\_, au bureau du programme Ontario au travail ou du POSPH de votre localité.

Avis est donné aux bénéficiaires recevant le supplément de la prestation nationale pour enfants aux termes de la prestation fiscale canadienne pour enfants que les renseignements pertinents seront recueillis auprès de l'Agence des douanes et du revenu du Canada.